



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Paris, le 30 janvier 2002

SOUS-DIRECTION DE LA CIRCULATION
ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRES

LIB/BURV
[inventaire taxis 2001]

Affaire suivie par M. P. ROCHE
☎ : 01.49.27.35.27
pascal.roche@interieur.gouv.fr

CICULAIRE N° NOR INTD0200027C

Le Ministre de l'Intérieur

à

**Monsieur le Préfet de Police
Mesdames et Messieurs les Préfets**

Objet : Recensement 2001 des taxis et des voitures de petite remise

P.J. : 2 annexes

Afin de dresser, comme pour les années 1992 et 1997, le bilan sur l'exploitation des taxis et des voitures de petite remise, je vous prie de trouver ci-joint un questionnaire pour l'année 2001 qui se présente sous la forme de deux annexes :

- L'annexe A doit être renseignée par les communes. Vous la conserverez pour établir l'annexe B.

- L'annexe B constitue le tableau de synthèse qu'il convient de remplir à partir des questionnaires communaux (annexe A) et de me retourner.

Comme lors du précédent recensement, le questionnaire 2001 permettra de dresser un bilan départemental et national chiffré complet du nombre de taxis et de voitures de petite remise, de sessions d'examen professionnel, de cartes professionnelles et d'autorisations de stationnement délivrées, suspendues ou retirées au cours de cette année.

DLPAJ/SDCSR/BURV/TAXIS/ recensement 2001

L'inventaire de 1997 fait ressortir le chiffre de 43.215 taxis et de 3.117 petites remises. Le questionnaire portant sur le bilan des commissions de taxis et de voitures de petite remise qui vous a été adressé à la suite des mouvements sociaux de septembre 2000, vous demandait à titre accessoire, le nombre de taxis dans chaque département. Ce nombre s'élevait à 44.020 taxis pour l'année 2000, soit une augmentation de 1,9% par rapport à 1997.

La présente circulaire vous est adressée à la fois par voie postale et par intranet. Sauf objection majeure, je ne vois que des avantages à ce que votre réponse me parvienne par courrier électronique à **DLPAJ-CSR-Taxis**.

En cas de difficultés d'exécution, il vous est loisible de vous rapprocher de la section des taxis à la sous-direction de la circulation et de la sécurité routières où M. Pascal Roche (01 49 27 35 27) et Mme Fatima Capitolin (01 40 07 24 82) pourront utilement vous renseigner.

Votre contribution à ce nouveau questionnaire est, vous le savez, extrêmement précieuse. Elle permettra de comparer les résultats obtenus avec ceux des années précédentes et de dresser un bilan chiffré en tenant compte de l'évolution des différents paramètres précités. Dès que le bilan 2001 aura été effectué, vous recevrez comme en 1997, la brochure portant sur les résultats détaillés par département et le total national obtenus à partir de vos réponses à ce questionnaire ainsi qu'une analyse synthétique.

Je vous remercie de me renvoyer l'annexe B avant **le 30 juin 2002** afin que l'état récapitulatif des taxis puisse être dressé dès que possible.

Pour le ministre de l'intérieur
et par délégation,
le directeur des libertés publiques
et des affaires juridiques

signé : Stéphane FRATACCI

Notice explicative relative aux annexes A et B du recensement des taxis et des voitures de petite remise pour l'année 2001

1) Le questionnaire de 2001, plus détaillé que celui de 1997, porte à la fois sur le nombre de taxis et d'habitants dans chaque commune (annexe A) ainsi que dans les cinq villes les plus importantes du département (annexe B), le prix moyen de l'autorisation et le nombre d'inscrits sur les listes d'attente.

2) L'annexe B du questionnaire de 2001 permet de dresser l'inventaire des taxis desservant les aéroports au point c) en différenciant les « taxis aéroports » qui ne sont autorisés à stationner que sur l'aéroport (colonne e), des taxis communaux qui sont autorisés à stationner à la fois sur l'aéroport et sur leur commune (colonne f).

Exemple : La desserte de l'aéroport d'Orly est autorisée à 52 taxis « aéroports d'Orly » (colonne e) qui ne doivent stationner que sur l'aéroport d'Orly et à 14.900 taxis parisiens (colonne f) qui peuvent stationner sur cet l'aéroport ainsi que dans les 80 communes et 6 parties de communes de la zone unique des taxis parisiens, soit un total (g) de 14.952 taxis autorisés à desservir l'aéroport d'Orly.

3) Une troisième rubrique est ajoutée dans le questionnaire 2001, relative à la répartition « homme, femme » et à l'âge moyen des conducteurs de taxi.

Recensement par commune des taxis et des voitures de petite remise pour l'année 2001

COMMUNE de : service : affaire suivie par : téléphone : adresse : code postal :	fax :	à renvoyer à la préfecture de : direction de : bureau de : à l'attention de : téléphone : adresse : code postal : E-mail :	fax :
---	-------	--	-------

I) Inventaire des taxis ou des autorisations de stationnement ⁽¹⁾ et des voitures de petite remise existant au 31 décembre 2001 :

(a) nombre de taxis ou d'autorisations de stationnement et de V.P.R. ⁽²⁾ exploités par les artisans		(b) nombre de taxis ou d'autorisations de stationnement et de V.P.R. ⁽²⁾ exploités par les sociétés		(c) nombre de salariés et de locataires dans les entreprises artisanales et les sociétés		(d)=(a)+(b) nombre total de taxis et de V.P.R. ⁽²⁾ exploités dans la commune	
taxis	V.P.R.	taxis	V.P.R.	salariés	locataires	taxis	V.P.R.

⁽¹⁾ un taxi = une autorisation de stationnement

⁽²⁾ V.P.R. : voitures de petite remise.

nombre d'habitants dans la commune	nombre de taxis dans la commune <i>cf case (d)</i>	prix moyen de l'autorisation	nombre d'inscrits sur les listes d'attente

II) Inventaire des autorisations de stationnement délivrées, suspendues ou retirées au cours de l'année 2001 :

	nombre de délivrances en 2001		mesures disciplinaires en 2001	
	autorisations nouvelles délivrées gratuitement	autorisations cédées à titre onéreux	nombre de suspensions	nombre de retraits
Total				

III) Conducteurs de taxis au 31 décembre 2001 :

répartition homme/femme des conducteurs de taxis :

nombre	
nombre	
femmes	

âge moyen des conducteurs de taxis :

âge	
-----	--

nombre total de conducteurs de taxis

Annexe B

Recensement par département des taxis et des voitures de petite remise pour l'année 2001

<p>PREFECTURE de : direction de : bureau de : . affaire suivie par : téléphone : fax :</p>	<p>à renvoyer au MINISTERE DE L'INTERIEUR DLPAJ/SDCSR/BURV/TAXIS 1bis Place des Saussaies 75008 PARIS M. ROCHE ou Mme CAPITOLIN tél. : 01.49.27.35.27/01.40.07.24.82 Fax : 01.40.07.60.54 E-mail : pascal.roche@interieur.gouv.fr</p>
---	---

I) Inventaire des taxis ou des autorisations de stationnement ⁽¹⁾ et des voitures de petite remise existant au 31 décembre 2001 :

a) département

(a) nombre de taxis ou d'autorisations de stationnement et de V.P.R. ⁽²⁾ exploités par les artisans		(b) nombre de taxis ou d'autorisations de stationnement et de V.P.R. ⁽²⁾ exploités par les sociétés		(c) nombre de salariés et de locataires dans les entreprises artisanales et les sociétés		(d)=(a)+(b) nombre total de taxis et de V.P.R. ⁽²⁾ exploités dans la commune	
taxis	V.P.R.	taxis	V.P.R.	salariés	locataires	taxis	V.P.R.

⁽¹⁾ un taxi = une autorisation de stationnement

⁽²⁾ V.P.R. : voitures de petite remise.

b) communes

noms des cinq villes du département les plus importantes dans l'ordre décroissant	nombre d'habitants	nombre de taxis	prix moyen de l'autorisation	nombre d'inscrits sur les listes d'attente
1				
2				
3				
4				
5				

c) aéroports

aéroports du département desservis par les taxis classés par ordre d'importance	(e) nombre de «taxis aéroport» autorisés uniquement à l'aéroport	(f) nombre de taxis autorisés à la fois à l'aéroport et sur la commune	(g)=(e)+(f) nombre total de taxis autorisés à desservir l'aéroport	prix moyen de l'autorisation "aéroport"	nombre d'inscrits sur les listes d'attente
1					

2					
3					

II) Inventaire des sessions d'examen professionnel :

année	sessions d'examen professionnel de conducteur de taxi			
	2000		2001	
	1ère	2ème	1ère	2ème
partie				
nombre de sessions				
nombre total de candidats présentés				
nombre total de candidats admis				
pourcentage de réussite				

III) Inventaire des cartes professionnelles et des autorisations de stationnement délivrées, suspendues ou retirées au cours de l'année 2001:

		mesures disciplinaires en 2001 art. 7 ou 13 - décret 17.08.95		
		nombre de délivrances en 2001	nombre de suspensions	nombre de retraits
cartes professionnelles examen ou art. 14 - décret 17.08.95				
			Total	
autorisations de stationnement	autorisations nouvelles	autorisations cédées à titre		
Total				

IV) Conducteurs de taxis au 31 décembre 2001 :

répartition homme/femme des conducteurs de taxis :

nombre	
nombre	
nombre total de conducteurs de taxis	

âge moyen des conducteurs de taxis :

âge	
-----	--